

Règlement de l'Equipée de la Rose 2025

L'équipée: Epreuve de course à pied par équipe de 3 qui se déroule en 5 étapes successives avec 1, 2 ou 3 équipiers en course. Le départ de chaque étape se fait en peloton.

Parcours: Principalement dans le vignoble autour de Rosheim. Le cocktail est de 20% de chemins herbeux, 50% de chemins viticoles, 30% de chemins et routes asphaltées.

Consultez le descriptif et le règlement de chaque étape sur: <http://rosheim-running.fr/parcours-page-test/>

Départs/arrivées: Devant le gymnase intercommunal de Rosheim, rue du Neuland, pour toutes les étapes. Parking à proximité

Informations: Un briefing sera fait avant le départ de la 1ère étape pour rappeler aux participants les règles de course, de sécurité et de protection de la nature.

Accès: à partir de Cadets (nés en 2009 et avant) avec autorisation parentale pour les mineurs

Droits à l'image: Par sa participation à l'Equipée de la Rose chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image de façon directe ou indirecte et ceci pour une durée illimitée et dans le monde.

Inscriptions: En ligne . L'inscription n'est prise en compte qu'avec paiement . Inscriptions sur le sportif.com. Pas d'inscriptions sur place

Documents à fournir : N° licence FFA ou PPS ou attestation de santé pour les mineurs

Dotation : Lampe frontale rechargeable pour chaque participant

Dossards: Il devra être porté à l'avant.

Déchets: Aucun déchet, matériel ou textile ne doit être abandonné sur les parcours. Un point propreté est prévu à chaque mi-parcours

Etape 5: Cette étape se déroule à la tombée de la nuit et n'est pas classante mais obligatoire pour figurer dans le classement. La **lampe frontale et le déguisement** sont recommandés. Récompense aux 3 meilleurs déguisements

Ravitaillement: A chaque fin d'étape et à mi-parcours sur l'étape 4

Remplacement: En cas de défaillance d'un équipier, son remplacement pourra être assuré sous réserve de satisfaire aux conditions d'inscription. L'équipe sera pénalisée de 50 points pour le remplacement. Un seul remplacement est autorisé.

Abandon: En cas d'abandon d'un équipier en cours d'étape (non pointé à l'arrivée) l'équipe sera créditée du nombre maximum de points mais pourra prendre le prochain départ avec le nombre d'équipiers requis.

Classement: Le classement se fait aux points. 0 point pour le 1er, 2 points pour le 2ème, 3 points pour le 3ème, etc... L'arrivée de chaque étape est jugée sur le dernier équipier en course.

Résultats et classements: Communiqués à l'issue de chaque étape, pour le classement général et le classement par catégories

Podiums: Aux 3 premières équipes Féminines, Masculines et Mixtes 1 féminine et Mixtes 2 féminines . Podiums spécifiques à l'appréciation de l'organisation

Contact: Association ROSHEIM RUNNING 67560 ROSHEIM - www.rosheim-running.fr
Tél. 06 83 67 07 96 Email: rosheim.running@free.fr